



Question de droit à l'image (photos sur internet)

Par **Jim951**, le **23/02/2009** à **14:59**

Bonjour,

Une entreprise de services peut-elle publier des photos des chantiers de ses clients sans avoir d'autorisation écrite de leur part, si ces photos sont "dépersonnalisées" (pas de visage, pas d'adresse ou de signe distinctif) ?